

vernier information



BULLETIN ÉDITÉ PAR L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Décembre 1986

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Fermeture des Services de l'administration municipale

En raison des fêtes de fin d'année, les BUREAUX DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE seront FERMÉS

du **MERCREDI 24 DÉCEMBRE 1986** dès 12 heures
au **DIMANCHE 4 JANVIER 1987**

En cas d'urgence (décès, inhumation téléphoner à :

M. Robert BORGIS,	officier de l'état civil	tél. 96 35 10 ou 96 46 56
Mme Michèle MULLER	officier de l'état civil	tél. 33 72 35 ou 44 75 97

POLICE MUNICIPALE

En cas d'urgence : le 25 décembre 1986 et le 1er janvier 1987 tél. 97 09 09

En cas d'extrême urgence : Gendarmerie de Châtelaine tél. 96 25 11

SERVICE de la VOIRIE

La levée des ordures ménagères **aura lieu NORMALEMENT** les lundi 22 décembre, **mercredi 24 décembre, vendredi 26 décembre**, lundi 29, **mercredi 31 décembre 1986 et vendredi 2 janvier 1987.**

La levée des objets encombrants (à l'exception des objets métalliques), et des **SAPINS DE NOËL** aura lieu **MARDI 6 janvier 1987.**

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Les bibliothèques des Ranches (Vernier), d'Avanchet et du Lignon **SERONT FERMÉES** du mardi 23 décembre 1986 inclus au dimanche 4 janvier 1987.

La bibliothèque de Châtelaine sera fermée du **MERCREDI 24 DÉCEMBRE** inclus au **DIMANCHE 11 JANVIER 1987.**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 4 novembre 1986

Présidés par M. Georges BAECHLER, les conseillers municipaux ont pris, au cours de cette séance, les délibérations suivantes:

- Autoriser le Conseil administratif à percevoir les recettes et faire face aux dépenses courantes de l'administration par trois douzièmes provisionnels pour les mois de janvier à mars 1987.
- Ouvrir au Conseil administratif un crédit de Fr. 94.500.- pour couvrir les frais des travaux d'aménagement du local pour l'informatique à la mairie.
- Acquisition d'une servitude d'usage sur la parcelle 2.425 au Lignon (ex-garage Shell).
- Approuver les travaux d'aménagement à la salle du Conseil municipal et l'extension provisoire des locaux de l'ancienne mairie et ouvrir un crédit de Fr. 170.000.- pour couvrir les frais.
- A huis-clos, acceptation de la naturalisation de M. Philippe VRETENICIC (Yougoslavie) et Mme Berenike ULLMNAA (Allemagne).

Prochain Conseil municipal: mardi 20 janvier 1987.



BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALE DE CHÂTELAINE

Avec la réouverture après les fêtes de fin d'année, la bibliothèque de Châtelaine, avenue de Châtelaine 84,
A MODIFIÉ SES HEURES D'OUVERTURE:

NOUVEL HORAIRE, dès le lundi 12 janvier 1987

LUNDI de 18 h. à 19 h. 30
MERCREDI de 14 h. 30 à 16 h.

JEUDI (au lieu de vendredi) de 18 h. 00 à 20 h.

A l'occasion des 10 ans de l'école de ski, **les parents** sont conviés à une journée «anniversaire». Sur les skis accompagnés d'un moniteur, ils pourront voir évoluer leurs enfants dans le cadre de ces jeudis de neige.



ACTIVITÉS SOCIALES

ANNIVERSAIRES ... 90 ans et plus ...

Rétrospective pour la période du 1er octobre au 3 décembre:

Madame Berthe ROLANDO dit CILA
ch. des Milans 14, 90 ans le 2 octobre

Monsieur Marcel DUBORGEL
Maison de Vessy, 90 ans le 20 octobre

Madame Marie DAVID
avenue des Libellules 12, 90 ans le 11 novembre

Madame Bertha VUARAMBON
avenue du Lignon 53, 90 ans le 19 novembre

Monsieur Paul FAESSLER
rue Jean-Simonet 5, 90 ans le 3 décembre



DOUBLE NOCES DE DIAMANTS

Les Autorités de Vernier s'efforcent, dans la mesure du possible, d'honorer leurs habitants qui fêtent une étape importante de leur vie. C'est ainsi qu'en consultant les registres de l'état civil, elles ont découvert qu'en automne 1926, à un mois d'intervalle, M. Alphonse PERROUX, puis sa sœur Mlle Antoinette PERROUX, avaient comparu devant M. Alois MAGNENAT, officier de l'état civil de Vernier, pour célébrer leur mariage civil, lui avec Mlle Jeanne DUMONTHAY, et elle avec M. Henri BRANDT.

Soixante ans plus tard, les deux couples, toujours domiciliés à Vernier, ont été reçus à la Mairie de Vernier par M. François SATIN, Maire, et M. André CHILLIER, Conseiller administratif, qui ont tenu à relever ce fait assez rare et surtout présenter aux heureux jubilaires les vœux des autorités verniolanes et leur remettre un témoignage fleuri de félicitations et un plat en étain aux armoiries communales.



**Journées «portes ouvertes»
pour les parents:**

le 29 janvier et le 12 mars.

Renseignements et inscriptions:
Service des sports,

tél. **96 62 96** le matin.

MAISON DES JEUNES

La maison des jeunes s'installe sous le Pont du Pailly à côté du centre commercial de Balaxert, route de Meyrin...

Le bâtiment est en chantier pour une inauguration en septembre 1987.

Quelles activités? Ces locaux offriront un lieu de vie indépendant sur le quartier pour la population de 14 à 20 ans. Un horaire quotidien d'ouverture informelle très souple en fera un réel public doté d'une identité propre.

On cherche son nom Grand concours

A vous de jouer!
Posez votre griffe!
Un mot suffit...

Ce concours est ouvert à toute personne âgée entre 14 et 20 ans. Plusieurs talons par participants sont acceptés. Un jury présidé par Mme Solange SCHMID – Conseillère administrative de Vernier – sélectionnera les gagnants.

Cette sélection se fonde sur l'originalité des appellations proposées par les participants et leur adéquation au contexte d'un lieu culturel et de loisirs en référence au descriptif ci-contre.

Les propositions identiques sont tirées au sort. Les gagnants seront contactés personnellement. Les organisateurs se réservent tous les droits quant à l'utilisation des appellations reçues.

Gagnez l'un des trois prix:

Une chaîne Hifi Philips Midi FS 364 CD avec lecteur de disques compacts.

Un portatif double cassette Philips D 8168.

Une radio-cassettes portative stéréo Philips D8072.

ACTIVITÉS CULTURELLES

Calendrier Printemps 1987

En février:

VERNIER REÇOIT ...

Deux concerts de jeunes artistes de Genève

A fin mars:

Ve FESTIVAL DE DANSE MODERNE



Pour la neuvième fois, les Autorités de Vernier ont organisé le concours «VERNIER FLEURI» pour l'ensemble de la commune.

Le jury, présidé par M. Albert LARPIN, chef du Service des parcs et promenades communal, a examiné le choix des plantes, leur disposition, l'harmonie des couleurs, les soins et l'entretien qui, cette année, ont été plus difficiles avec le fort orage de grêle.

Après deux passages, le jury a établi le classement des concurrents répartis en deux catégories:

- a) Fenêtres et balcons
- b) Entrées, terrasses, villas

La proclamation des résultats et la remise des prix se sont déroulées à la Mairie de Vernier, le 17 décembre.

PALMARÈS (points maximum 60)

		Points
1. Catégorie fenêtres - balcons		
1.	Mme BONNAMOUR 13, chemin des Coquelicots	51.5
2.	Mme FONTANA 6, chemin de l'Esplanade	47.5
3.	Mme BARBEY 6, chemin de l'Esplanade	47
4.	Mme SOMOGYI 18, d, rue du Village	45.5
5.	Mr PANNATIER 16, rue du Village	42
6.	Mme FINGER 10, chemin de l'Esplanade	37
6.	Mme FALLER 13, b, rue du Village	37
7.	Mme VENTRE 21, rue du Village	36
8.	Mme TISSOT 36, avenue de Crozet	34
9.	Mme CASAZZA 8, avenue Louis-Pictet	32.5
10.	Mme BOEGLE 20, avenue de Crozet	31.5
11.	Mme MOSTI 16, rue du Village	30.5
12.	Mme POULIN 61, avenue du Lignon	20.5
13.	Mme PELULLO 10, rue Grange-Lévrier	17
14.	Mme GUIGNARD 11, rue Jean-Simonet	14
2. Catégorie entrées - terrasses - villas		
1.	Mr CHEVALLEY 98, route de Vernier	58.5
2.	Mr DI SANZA 24, chemin de la Greube	56
3.	Mr BIELSER 57, chemin des Sellières	52.5
4.	Mr KURT 33, chemin des Sellières	50.5
5.	Mme ROCH 3, ch. de la Crotte-au-Loup	48
6.	Mme PICTET 37, rue du Village	44
7.	Mr AUBERT 11, ch. Phillibert-de-Sauvage	42.5
8.	Mme MEUTER 4, chemin du Grand-Champ	41.5
9.	Mme GREGORI 33, rue du Village	38.5
10.	Mr GROSJEAN 7, chemin des Sellières	33.5
11.	Mme CODEMO 11, chemin Wellingtonia	30
12.	Mme STOLL 7, route du Bois-des-Frères	28



SAPEURS-POMPIERS : on recrute !

Suite au déménagement de plusieurs sapeurs-pompiers volontaires, quelques postes sont à repourvoir au sein du corps de Vernier. La prochaine école de formation débutera en mai 1987.

Les hommes intéressés à cette activité sont invités à contacter le commandant, cap J.-Cl. CIMA, 15, av. du Lignon, 1219 Le Lignon, tél. 96 61 08 (bureau 35 48 04).

Conditions d'admission

- Etre citoyen suisse ou étranger établi régulièrement dans la commune, âgé de 18 à 35 ans.
- Jouir d'une bonne santé.
- Suivre une école de formation en dehors des heures normales de travail (20 h.).

Les tâches du sapeur-pompier volontaire

- Participer à un minimum de quatre exercices par an.
- Assurer des services de préservation.
- Répondre à toutes les alarmes de la compagnie.

Le sapeur-pompier volontaire bénéficiaire

- D'une solde de 12 francs de l'heure (non imposable) pour chaque service commandé.
- D'une assurance accidents, responsabilité civile et maladie pour ce qui pourrait survenir en service commandé.
- De l'accès gratuit aux piscines du Lignon et des Vernets.
- D'un équipement personnel moderne.
- D'une prime de fidélité progressive.
- D'une prime d'ancienneté.



AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Le moment est venu où les détenteurs de chiens **DOIVENT OBLIGATOIREMENT** se procurer, d'ici la fin de l'année, dernier délai, la médaille pour 1987. Elles peuvent être obtenues, dans les postes de police municipale, au prix de Fr. 39.—, contre présentation :

- 1) Attestation d'assurance RC indiquant le nom du titulaire ;
- 2) **du carnet de vaccination de l'animal, muni de l'indication de la date limite de la validité du vaccin contre la rage.**

Nous rappelons que pour les jeunes chiens, l'impôt est dû dès l'âge de 6 mois.

La vente des médailles est aussi l'occasion de rappeler aux propriétaires de chiens de prendre mieux conscience de ce fait de société. Les chiens sont toujours plus nombreux et pour qu'il soient aimés par tout le monde, il faut une discipline et une propreté toujours plus grandes. **Les trottoirs et les pelouses devant les immeubles ne sont pas des toilettes pour chiens.**

Et cet avis n'est pas destiné aux animaux eux-mêmes !



LES AUTORITÉS

de la **COMMUNE de VERNIER**

VOUS PRÉSENTENT

LEURS MEILLEURS VŒUX

pour la NOUVELLE ANNÉE

